

Les Échos de Neuilly-Plaisance

n° 263

Septembre / Octobre 2026



**Une rentrée
qui rassemble**

Écoles prêtes, services mobilisés,

rendez-vous Nocéens

sommaire

n° 263

Septembre / Octobre 2026

p. 3	Édito
p. 4	Dossier du mois : Rentrée 2026
p. 8	Vie Nocéenne
p. 13	Votre avis compte !
p. 14	Commerce
p. 15	Jeunesse
p. 16	Actualité
p. 18	Animation
p. 19	Travaux
p. 20	Grands projets
p. 22	Énergie
p. 23	Culture
p. 25	La photo insolite
p. 26	Retour en images
p. 28	Santé
p. 29	La Ville se mobilise
p. 30	Agenda
p. 32	Finances
p. 33	Le saviez-vous ?
p. 34	Hommages
p. 34	État civil
p. 35	Tribunes

Directeur de la publication
Christian Demuynck

Collaboration

P. Aubry, E. Berdugo, A. Corus,
B. Ledain-Pichot, S. Lefrançois,
E. Nguyen, J. Oriol

Crédits photos

Mairie de Neuilly-Plaisance,
N. Abajo, 123rf, Adobe Stock,
Magnific, Pixabay, Pexels, Unsplash,
©Trois Heures Moins Le Quart, ©DR.

Maquette et Impression
PeriGraphic

Imprimé sur papier PEFC
11 200 exemplaires



Abonnez-vous
à la newsletter



 **La Fauvette
CINEMA**
Programmation
cinéma



www.mairie-neuillyplaisance.com



Neuilly-Plaisance Ville



[ville_neuillyplaisance](https://www.instagram.com/ville_neuillyplaisance)



Mairie de Neuilly-Plaisance

Canicule, intempéries, travaux : protéger nos habitants, défendre nos intérêts

Nous avons vécu un été hors normes marqué par des phénomènes climatiques extrêmes : canicule et tempêtes. La Ville a ainsi subi deux tornades : une le 18 juin et une le 27 août. Du jamais vu !

Entre ces deux violents orages, le soleil implacable, la chaleur écrasante, les nuits d'été ont été notre quotidien durant une grande partie de l'été avec pour corollaire une sécheresse dévastatrice pour nos agriculteurs et des incendies dramatiques. Je tiens d'ailleurs à rendre un hommage appuyé à la bravoure des pompiers qui, notamment en Gironde, ont lutté jusqu'à l'extrême limite de leurs forces pour les éteindre.

Un État défaillant

Canadair vieillissants et non remplacés, appareils en maintenance : ces incendies mettent cruellement en lumière le dénuement et l'imprévoyance de l'État.

Comme je l'ai confié au Figaro en juillet, depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron, notre pays vit sous le régime permanent du dérapage budgétaire, de la dépense non financée et de l'irresponsabilité diluée. Le Mozart de la Finance est devenu un Mozart du déficit public !

Proximité et responsabilité à Neuilly-Plaisance

Heureusement, les communes, et Neuilly-Plaisance en particulier, sont gérées avec une toute autre exigence de responsabilité.

Je voudrais à cet égard exprimer ma reconnaissance aux agents communaux, particulièrement à ceux qui exercent en extérieur, qui ont travaillé durant l'été au service des Nocéens, notamment pour préparer la rentrée. Je souhaite également témoigner ma gratitude aux agents qui sont intervenus immédiatement pour sécuriser les rues et débiter les arbres tombés lors des tornades.

Merci aux agents de la propreté urbaine, des espaces verts, du service des bâtiments ; aux animateurs des centres de loisirs ; à la Police municipale ; aux infirmières et aides à domicile... et j'en oublie.

Enedis : la Ville ne lâche rien

La seule fausse note de l'été vient d'Enedis. En effet, dans le cadre de la pose sous la chaussée d'un câble haute tension destiné à l'alimentation de la ligne 15 du métro dans le quartier du Chalet, Enedis s'était engagé à refaire l'intégralité de l'enrobé des rues traversées et non seulement la demie chaussée.

Quelle ne fut pas ma surprise au détour d'une demande de prolongation des travaux de constater qu'Enedis revenait sur la parole donnée. Je ne saurais évidemment l'admettre.

La demande de la Ville n'était pourtant pas déraisonnable puisque la réfection intégrale des chaussées est chiffrée à 400 000 €. Une goutte d'eau représentant 0,007 % du montant du budget des travaux de la ligne 15 Est estimé à 5,6 milliards d'euros.

Pourtant c'est une somme autrement plus importante, 35 millions d'euros, que l'État et la Société des grands projets, chargée de la construction de la ligne 15, ont su réunir pour conforter, dans l'urgence, le tunnel de Saint-Cloud appartenant au réseau routier national. Deux poids, deux mesures selon que l'on se trouve dans les Hauts-de-Seine ou en Seine-Saint-Denis. Comment le justifier ?

Comme toujours (décharge au plateau d'Avron, A 103, ligne 1, ...), nous ne nous laisserons pas faire. La Ville ne demande pas un traitement de faveur mais le simple respect de la parole donnée.

Le Préfet m'a demandé de prendre un arrêté de prolongation de travaux. J'ai refusé. Il s'est en conséquence substitué à moi et a autorisé la reprise du chantier boulevard Gallieni tout en organisant une médiation avec Enedis le 2 septembre. Celle-ci n'a pas permis de débloquer la situation. Nous irons donc jusqu'au bout pour qu'Enedis respecte ses engagements et s'il le faut, la Ville saisira les tribunaux. Espérons que nous n'aurons pas à en arriver là et que le bon sens prévaudra. Cette détermination, c'est celle qui nous guide au quotidien : défendre notre ville, ses habitants et ses intérêts, avec constance et sans jamais renoncer.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

**Votre Maire,
Christian DEMUYNCK**

L'édito

du Maire



PERMANENCES DU MAIRE

Christian Demuynck
vous reçoit en Mairie
le mercredi de 15 h à 17 h,
sur rendez-vous.

Contact : 01 43 00 96 16



Rentrée 2026

à Neuilly-Plaisance, une Ville prête et mobilisée

À Neuilly-Plaisance, la rentrée se prépare bien avant septembre. Tout au long de l'été, les agents municipaux ont entretenu, réparé et modernisé les écoles afin que les élèves et les équipes éducatives retrouvent des établissements sûrs, accueillants et pleinement opérationnels.

La commune compte 12 écoles, près de 2 000 élèves, 31 classes maternelles et 55 classes élémentaires. Derrière ces chiffres, une priorité constante : garantir à chaque enfant les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Cette mobilisation dépasse le seul cadre scolaire. Assainissement du centre-ville et du chemin de Meaux, rénovation énergétique des équipements, reprise des activités municipales : malgré un contexte budgétaire exigeant, la municipalité maintient ses investissements là où ils sont les plus utiles au quotidien.



Une priorité municipale : agir concrètement pour les écoles

Le programme 2026 répond à trois exigences : assurer la sécurité des bâtiments, améliorer le confort des enfants et des personnels, et adapter progressivement les équipements aux usages comme aux évolutions climatiques.

Chaque intervention est hiérarchisée selon son urgence, son utilité et sa faisabilité. Cette méthode permet de concentrer les moyens sur des opérations concrètes : réseaux, étanchéité, plomberie, électricité, équipements des réfectoires, sécurisation et entretien courant.

Au budget primitif 2026, 470 000 euros sont consacrés aux installations générales et aux bâtiments scolaires.

L'école, premier investissement de la commune

Pendant les vacances, chaque établissement a fait l'objet d'interventions ciblées associant travaux techniques, entretien et amélioration des espaces.

Des équipements numériques adaptés aux usages

La qualité d'un établissement dépend aussi de la fiabilité de ses réseaux de communication.

Cet été, des câblages numériques ont été réalisés à l'école maternelle Frapié, à l'école Letombe, à l'école maternelle et élémentaire Victor-Hugo et à l'école du Centre. Ces travaux renforcent les infrastructures numériques et les adaptent aux usages pédagogiques et administratifs actuels.

À l'école du Centre et à Victor-Hugo, le renouvellement des équipements téléphoniques complète ce programme.

Un entretien exigeant, jusque dans les détails

Avant le retour des élèves, les bâtiments scolaires, les cours et leurs abords ont bénéficié d'un nettoyage complet.

Les grilles et barrières de plusieurs établissements ont également été repeintes avec la participation de jeunes recrutés dans le cadre des jobs d'été.

Cette action associe deux objectifs très concrets : entretenir le patrimoine communal et permettre à de jeunes Nocéens de découvrir les exigences du monde professionnel et du service public.

Adapter les écoles aux fortes chaleurs

Les épisodes de chaleur intense ne peuvent plus être traités comme des situations exceptionnelles. La Ville agit à la fois sur l'urgence et sur le temps long.

Après l'aménagement des cours Oasis des écoles Herriot, Foch et Paul Letombe, le projet de l'école Joffre est quasiment terminé et celui de Victor-Hugo est en préparation. Par ailleurs, le groupe scolaire Bel Air a récupéré un espace boisé pour agrandir sa cour. L'objectif est de créer des espaces plus frais, davantage végétalisés et plus agréables pour les enfants.

Dans l'immédiat, près de 180 ventilateurs ont été déployés dans les écoles. Des études ont aussi été menées dans toutes les écoles afin d'évaluer la pertinence de dispositifs de brumisation.

Il n'existe pas de réponse unique : la stratégie municipale associe des mesures rapidement mobilisables et la transformation progressive des bâtiments et des cours.



Une méthode : écouter, prioriser, intervenir

Les travaux de l'été s'inscrivent dans un suivi conduit toute l'année. Les remontées des conseils d'école, les visites des bâtiments et les obligations réglementaires permettent d'identifier les besoins puis de les classer selon leur urgence et leur faisabilité.

Parmi les opérations réalisées ou engagées en 2026 figurent notamment :

- ✓ la mise en conformité de réseaux d'eau et d'eaux pluviales ;
- ✓ des travaux d'étanchéité ;
- ✓ le remplacement d'éléments de plomberie ;
- ✓ des interventions sur les installations électriques ;
- ✓ la réparation de portails et de vitrages ;
- ✓ des travaux sur les équipements des réfectoires ;
- ✓ des diagnostics et investigations structurelles ;
- ✓ la préparation de futures cours Oasis ;
- ✓ fin du remplacement des chaudières au fioul par des chaudières à gaz pour le début de l'hiver 2026.

Cette méthode privilégie les interventions utiles et vérifiables, avec une priorité constante : la sécurité, la continuité du service et le confort quotidien.

Parlons École : un dialogue direct avec les familles

La proximité ne se décrète pas : elle s'organise. Avec « Parlons École », la Ville ouvre un nouveau temps d'échange consacré aux préoccupations concrètes des parents d'élèves.

Les familles pourront dialoguer directement avec le Maire, Mme BOILEAU, maire-adjointe à l'Éducation, et les services concernés. Cette démarche complète les conseils d'école et les instances existantes ; elle ne s'y substitue pas.

Questions du quotidien, qualité des services, projets et initiatives des écoles pourront être abordés dans un cadre simple, régulier et constructif.

Les parents sont des partenaires essentiels de la réussite éducative. Leurs retours permettent d'améliorer l'action municipale et de mieux répondre aux besoins des enfants.

Les modalités des rencontres seront prochainement communiquées. D'ici là, un thème ou une question peuvent être adressés à : contact@mairie-neuillyplaisance.com

Travaux et énergie : investir utilement, préparer l'avenir

Assainissement : des travaux nécessaires, un suivi exigeant

Depuis le 20 juillet 2026, Grand Paris Grand Est conduit d'importants travaux sur les réseaux d'assainissement du centre-ville et du chemin de Meaux. Ils doivent moderniser l'évacuation des eaux usées et pluviales, mieux absorber les fortes pluies et réduire les risques de débordement.

La Ville n'est pas maître d'ouvrage de ce chantier, mais elle en suit quotidiennement le calendrier et les conditions d'exécution. Son rôle est clair : informer, faire respecter les engagements et limiter autant que possible les conséquences pour les habitants et les commerces.

Rue du Général-de-Gaulle

Dans le centre-ville, les opérations comprennent la création d'un nouveau collecteur d'eaux usées, la reprise des branchements, la réhabilitation du réseau d'eaux pluviales et la remise en état de la voirie. À chaque étape, la Ville veille au maintien des accès et à la qualité des restitutions.

➤ **Du 20 juillet au 12 août** : première phase achevée dans les délais entre le 21 bis, rue du Général-de-Gaulle, et le carrefour Foch.

➤ **Du 13 au 21 août** : intervention au carrefour Foch et réouverture de l'angle Foch / Général-de-Gaulle le 21 août au soir.

➤ **À partir du 27 août et jusqu'à fin février 2027** : poursuite du chantier vers le secteur Gabriel-Péri / La Poste.

Chemin de Meaux

Au chemin de Meaux, les travaux portent également sur la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales ainsi que sur plusieurs branchements. Le chantier progresse par séquences afin de maintenir les accès autant que possible.

➤ **Du 6 au 24 juillet** : première séquence.

➤ **Du 27 juillet au 11 août** : deuxième séquence.

➤ **Du 12 au 14 août** : troisième séquence.

➤ **Du 17 au 28 août** : dernière séquence, avec un objectif d'achèvement maintenu au 28 août.

Ces interventions entraînent des perturbations temporaires. Elles sont néanmoins indispensables pour disposer de réseaux plus fiables et mieux adaptés aux épisodes météorologiques intenses. Leur nécessité n'exonère pas les acteurs du chantier d'une obligation de méthode, d'information et de respect des délais.



Préserver la vitalité du centre-ville

Un chantier utile ne doit pas mettre entre parenthèses la vie locale. La Ville agit donc pour réduire son impact sur les déplacements, le quotidien des riverains et l'activité des commerçants.

Les commerces restent accessibles, les cheminements piétons sont maintenus et les accès des véhicules sont organisés en fonction des phases. Une signalétique spécifique est déployée. Un **parking temporaire à l'école du Centre** a également été ouvert jusqu'au 21 août, en complément des parkings du Marché et de la voie Lamarque.

Les rues se transforment, mais les commerces restent ouverts.

Continuer à fréquenter les commerces de proximité pendant les travaux, c'est aussi préserver l'animation et l'identité du centre-ville.

Transition énergétique : des choix concrets pour les équipements municipaux

Sortir du fioul et mieux maîtriser les charges énergétiques

Dans le cadre du **Contrat de performance énergétique (CPE) mené avec ENGIE**, la Ville poursuit le remplacement de ses anciennes chaufferies au fioul. L'été 2026 correspond à la **deuxième et dernière phase** de ce programme, qui concerne huit sites municipaux.

À **Joffre, Victor-Hugo, Doumer et Frapié**, les chaufferies au fioul sont remplacées par des **pompes à chaleur associées à des chaudières au gaz en appoint et en secours**.

Site / École	Investissement TTC	Baisse des consommations	Baisse des émissions de GES
Joffre	438 695 €	62 %	81 %
Victor-Hugo	328 096 €	66 %	84 %
Doumer	445 023 €	67 %	84 %
Frapié	352 902 €	66 %	84 %

Le **complexe sportif** bénéficie lui aussi d'une nouvelle pompe à chaleur, tandis que le **dojo et les gymnases Bel Air et Saluden** sont équipés de chaudières au gaz à condensation.

Ces interventions ont été programmées pendant les vacances scolaires afin de limiter leur impact sur les activités et l'accueil des enfants.

6,865 millions d'euros investis

Le programme représente **6,865 millions d'euros**, dont **2,810 millions d'euros pour cette deuxième phase**. Échelonné de décembre 2024 à juin 2032, il doit permettre à terme **30 % d'économies d'énergie et 51 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre**.

Cet investissement important répond à une triple exigence : améliorer le confort des usagers, réduire l'empreinte environnementale de la commune et mieux maîtriser durablement les dépenses de fonctionnement.



La rentrée pratique

Depuis le 17 août : les inscriptions sont ouvertes

Les inscriptions aux activités municipales sont ouvertes depuis le 17 août.

Les démarches s'effectuent notamment depuis l'Espace Citoyen. Le Centre municipal d'action sportive et culturelle (CMASC), situé 12, rue du Général-de-Gaulle, propose de nombreuses activités sportives, culturelles et artistiques.

Pour les inscriptions scolaires, l'accueil mutualisé Enfance-Éducation accompagne les familles en mairie ou, selon les situations, en ligne.

Service Éducation : 01 43 01 69 17

14 septembre : reprise des activités

Les activités municipales reprendront à compter du 14 septembre. La nouvelle saison accueille un atelier consacré à la comédie musicale.

Nouveauté : la comédie musicale entre en scène !

Chanter, jouer, danser : la nouvelle activité réunit trois disciplines pour interpréter une œuvre et la porter sur scène. L'atelier associe chant, théâtre et danse dans une démarche collective.

➤ **Chant** : travail vocal, chant collectif, interprétation et expression musicale.

➤ **Théâtre** : dialogues, improvisation, présence scénique et jeu d'acteur.

➤ **Danse** : déplacements, chorégraphies chantées et coordination du mouvement, de la voix et du jeu.

Il ne s'agit pas de coaching vocal : la voix sert le personnage, l'interprétation et le spectacle collectif. Une activité complète pour découvrir toutes les facettes de la scène et raconter une histoire.

Une rentrée fidèle à l'identité nocéenne

À Neuilly-Plaisance, la rentrée se prépare au plus près des familles et du quotidien.

Une méthode : anticiper, entretenir et investir sans dénaturer l'identité nocéenne « *L'âme d'une Ville, l'esprit d'un Village* ».

Respirez !

**avec Sandrine Guérin,
la sophrologie s'invite
dans votre quotidien**

À Neuilly-Plaisance, Sandrine Guérin accompagne enfants, adolescents et adultes grâce à la sophrologie, les mercredis et samedis dans son cabinet à domicile. Formée pendant deux ans, elle propose une approche basée sur la respiration, l'écoute du corps et la visualisation positive pour mieux gérer le stress, la fatigue et retrouver équilibre et sérénité au quotidien.

La sophrologie, qu'est-ce que c'est ?

La sophrologie invite d'abord à une reconnexion à soi. « Le corps nous parle en permanence : tensions, douleurs, fatigue... autant de signaux à écouter », explique Sandrine. À travers des exercices de respiration, des mouvements doux et des temps de visualisation guidée, la pratique aide à relâcher les tensions, accueillir les émotions et prévenir l'installation d'un stress chronique. Elle agit notamment sur le stress, le sommeil, la confiance en soi, la gestion de la douleur et la préparation mentale.

Un ancrage local et une spécialisation engagée

Très investie dans la vie à Neuilly-Plaisance, Sandrine Guérin a pu constater, notamment lors du Salon du Bien-Être, auquel elle a participé, une forte demande pour des séances de groupe, des ateliers parents-enfants et l'accompagnement des jeunes, notamment en période d'examens.

Elle se spécialise aujourd'hui également dans l'accompagnement des femmes souffrant d'endométriose, pour lesquelles la sophrologie peut représenter un soutien précieux face à la douleur et à la charge émotionnelle qu'engendrent cette maladie.

Un accompagnement pour qui ?

Enfants, adolescents, adultes, seniors... Quel que soit votre âge, chacun peut trouver dans la sophrologie



un espace pour « créer une bulle de détente » dans un quotidien souvent trop chargé. Les séances sont adaptées au public : ludiques pour les enfants, structurées pour les adolescents, personnalisées pour les adultes.

La première séance débute toujours par un temps d'échange approfondi. Sandrine prend le temps de comprendre les besoins, les ressentis corporels et émotionnels, mais aussi les ressources personnelles de chacun (loisirs, souvenirs positifs, activités apaisantes), qu'elle intègre ensuite dans les visualisations.

"Le corps nous parle en permanence : tensions, douleurs, fatigue... autant de signaux à écouter. »

Sandrine Guérin, sophrologue.

INFOS PRATIQUES

Cabinet de sophrologie

17 bis, chemin des Processions
93360 Neuilly-Plaisance

Séances au cabinet : les mercredis et samedis

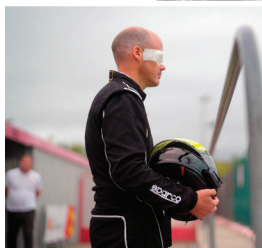
Rendez-vous sur Resalib :

Sandrine Guérin - Sophrologue
à Neuilly-Plaisance | Resalib



Martin Baron

de Neuilly-Plaisance aux podiums



© Trois Heures Moins Le Quart

Installé à Neuilly-Plaisance depuis une dizaine d'années, Martin Baron a fait du sport une véritable aventure humaine. Licencié au Bondy Cécifoot Club et membre de l'équipe de France, le sportif non-voyant entretient un lien particulier avec la Seine-Saint-Denis. « Le 93 représente une partie de ma vie sportive », confie-t-il. Entre entraînements et courses sur les bords de Marne, le Nocéen a trouvé dans son environnement local un terrain propice à sa passion.

Après des années de pratique du cécifoot au plus haut niveau, Martin Baron a connu l'apogée de sa carrière avec le titre paralympique décroché à Paris en 2024. « Les Jeux Paralympiques sont la compétition de référence dans notre discipline. » Une médaille d'or obtenue au terme d'un parcours marqué par les sacrifices : tous les joueurs étant amateurs, le cécifoot se pratique en parallèle de leur vie professionnelle. « À force de travail, de résilience et d'envie, on a réussi ce projet fou. »

L'aventure s'est poursuivie en 2026 avec un nouveau titre de champion d'Europe à Strasbourg, le quatrième pour les Bleus et le troisième à titre personnel pour Martin Baron.

Mais le sportif ne compte pas s'arrêter là. Engagé depuis plusieurs années pour rendre les sports mécaniques accessibles aux personnes déficientes visuelles, il a participé à la création du blind-karting avec l'association Accessi Méca Sports et la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA). Après un an et demi de travail, un premier championnat de France a vu le jour en 2026... et Martin Baron l'a remporté. « La victoire est une chose. Mais la vraie victoire, c'est le chemin parcouru pour rendre ce sport accessible. »

Son message aux jeunes Nocéens est à son image :

"Ce n'est pas parce qu'un chemin se ferme que la destination est inaccessible. Il faut croire en ses rêves, se donner les moyens de ses convictions et ne jamais lâcher. »

Martin Baron

De la salle de classe à la scène

un parcours inspirant à Neuilly-Plaisance

Chaque année, le concours H-Quality fait vibrer Neuilly-Plaisance au rythme de la culture hip-hop. Cet événement, devenu incontournable, rassemble danseurs passionnés et amateurs autour d'une même énergie. Parmi les participants de cette édition, Quentin Mantoux, professeur d'anglais de 28 ans au collège Jean Moulin et danseur depuis plus de 12 ans, a marqué les esprits avec son groupe Infinity, récemment récompensé.



Pour Quentin, ce concours a une valeur toute particulière. « C'est le premier que j'ai fait quand j'avais 15 ou 16 ans », explique-t-il. Depuis, il y revient régulièrement avec son groupe, faisant de cet événement une véritable tradition. Au-delà de la compétition, H-Quality représente aussi un moment de retrouvailles pour la communauté hip-hop locale.

La préparation du concours a nécessité un engagement important. En parallèle de son métier d'enseignant, Quentin a dû jongler avec un emploi du temps chargé. Malgré cela, le groupe s'est entraîné jusqu'à trois fois par semaine pendant près de deux mois, notamment au Club des jeunes du Champy à Noisy-le-Grand. Le jour de la finale, l'incertitude était bien présente. « Notre dernier passage n'était pas le plus réussi », reconnaît-il. La victoire a donc été une belle surprise, vécue avant tout comme un accomplissement collectif : « On a travaillé dur, et voir que ça paie, c'est forcément très satisfaisant. »



Dans le public, certains de ses élèves avaient fait le déplacement, parfois sans savoir qu'il participait. Le lendemain, les réactions ont été immédiates : félicitations, encouragements, et regards admiratifs. Une situation qui, selon lui, contribue à faire évoluer positivement la relation enseignant-élève.

Ayant commencé à enseigner très jeune, Quentin a su trouver un équilibre entre proximité et autorité. Son parcours dans le hip-hop lui permet aujourd'hui de mobiliser des références culturelles et des codes qui facilitent le lien avec ses élèves, tout en renforçant son approche pédagogique.

Au-delà de son expérience personnelle, il souligne l'importance du soutien apporté à cette culture : « C'est une vraie chance d'avoir une ville comme Neuilly-Plaisance qui valorise le hip-hop et lui donne une place. »

À travers H-Quality, la Ville confirme ainsi son engagement en faveur des pratiques artistiques urbaines et continue de faire émerger des parcours inspirants.



Le Conseil des Aînés

l'expérience au service de l'avenir

Depuis 2009, le Conseil des Aînés donne aux seniors toute leur place dans la vie locale. Espace d'écoute, de dialogue et de propositions, il leur permet de partager leur expérience et de contribuer aux projets de la commune. Renouvelé en 2026 avec l'arrivée de nouveaux membres, il poursuit cette dynamique à travers des actions concrètes, notamment intergénérationnelles. Des seniors bénévoles interviennent ainsi dans les écoles maternelles Foch, Léon Frapié, Paul Letombe et Victor-Hugo, ainsi qu'au centre de loisirs maternel Foch, pour partager lectures, activités et moments de transmission avec les enfants.

Un nouveau mandat résolument tourné vers l'action

Le premier Conseil des Aînés du nouveau mandat s'est réuni le 22 mai 2026, en présence de **Mme Lamaurt, maire-adjointe à la Culture, aux Associations, aux Affaires générales, au Logement et aux Seniors**, de **Mme Yilmaz, maire-adjointe aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Santé, à l'Inclusion et à l'Égalité femmes-hommes**, de **Mme Bernardoni, conseillère municipale en charge du Budget et de la Commande publique**, ainsi que de représentants des services municipaux.

L'occasion d'accueillir les nouveaux membres et de fixer les premières priorités. Parmi elles, le projet « **L'art nocéen** », dont le bilan est très positif : près de **800 enfants** ont visité l'exposition et découvert

le stand intergénérationnel animé par des bénévoles retraités.

Les échanges ont également porté sur la **ferme Terrisse**, qui accueillera notamment le CCAS, le Centre municipal de santé et l'Escapade. Ce futur pôle de proximité bénéficiera du parking Casanova et du maintien d'une navette destinée aux seniors.

Des projets concrets pour bien vieillir à Neuilly-Plaisance

Autre rendez-vous à préparer : la **Semaine Bleue, du 5 au 11 octobre 2026**. Thé dansant, balade avec le Mille-Pattes, animation intergénérationnelle, atelier « Les gestes qui sauvent » avec les pompiers, cinéma et batucada figurent parmi les animations envisagées, entre convivialité, prévention et partage.

Le Conseil travaille également à la création de **séances de cinéma dédiées aux seniors à La Fauvette**, à tarif préférentiel, et à de nouvelles actions de prévention autour des chutes et des accidents domestiques.

Enfin, la **dictée intergénérationnelle**, organisée chaque mois de décembre depuis plus de douze ans, reste un rendez-vous cher au Conseil. Ses membres participent au choix du texte, à l'organisation et à la correction : une belle façon de transmettre et de créer du lien entre les générations.

Proposer, transmettre, partager et rester acteur de sa ville : le Conseil des Aînés fait de l'expérience de chacun une force collective au service de Neuilly-Plaisance.

TROMBINOSCOPE des 14 membres du Conseil des Aînés



Ghislaine CABARET
membre depuis 2014,
elle s'investit activement
dans la dictée



Marie-Eve CHARPENTIER
membre depuis 2009, elle coordonne
le projet de lecture et intervient
dans les écoles maternelles



Xavier CHEVALIER
il souhaite développer les actions
intergénérationnelles et valoriser
les sciences



Marie-Gisèle COLLETTE
nouvelle membre, elle rejoindra
prochainement les lectures
en maternelle



Monique COLSON
nouvelle membre, elle souhaite
renforcer son engagement
pour Neuilly-Plaisance



Annie DESTRO
très investie dans les projets
transversaux, notamment
autour de la danse



Claude DUBOIS
à l'origine d'un projet
intergénérationnel autour des activités
manuelles en maternelle



Daniel LEBORGNE
membre depuis 2013,
il contribue aux travaux du
Conseil depuis plus de dix ans



Fiorina LEGRENZI
particulièrement investie
dans les expositions du
Conseil des Aînés



Sylvie LEMOINE
membre depuis
la création du Conseil
en 2009



Hélène LEPOULTIER
désireuse de s'investir dans la vie
nocéenne, elle rejoindra prochainement
les lectures en maternelle



Dominique RIFFARD
nouveau membre, il intervient comme
lecteur dans les écoles maternelles
depuis plusieurs années



Jean-Pierre ROSSI
membre depuis 2009,
il encadre la dictée et participe
au « Potager à partager »



Colette RUBAULT
engagée
dans la décoration
de l'Escapade - espace Amitié

Avec Mickaël Taieb

**craquez pour
la chiropraxie !**



Installé à Neuilly-Plaisance depuis 2025, le chiropracteur Mickaël Taieb a fait le choix d'y ouvrir un cabinet à taille humaine, au sein même de son pavillon. Diplômé depuis 2016, il exerce depuis près de dix ans avec une conviction : accompagner chaque patient dans sa globalité, bien au-delà du simple traitement du symptôme ou de la douleur.

Après des débuts à Paris puis plusieurs expériences en Île-de-France, son parcours est marqué par une mission humanitaire au Panama, où il découvre une autre façon d'aborder sa profession. Cette expérience, complétée par les enseignements de son mentor Arnaud Burnier, façonne durablement sa pratique, fondée sur l'écoute, l'humilité et une vision globale de la santé.

« On ne soigne pas seulement un symptôme, on s'intéresse à la personne dans son ensemble », explique-t-il. Lors d'une première consultation, une large place est accordée à l'échange afin de comprendre l'histoire, les habitudes de vie et les objectifs du patient. Pour lui, la chiropraxie vise avant tout à :

« favoriser le bon fonctionnement du système nerveux grâce à des ajustements précis de la colonne vertébrale, toujours en complément et jamais en opposition avec la médecine conventionnelle. »

Son cabinet accueille tous les profils : nourrissons, enfants, adultes, sportifs, femmes enceintes ou seniors. Les consultations concernent aussi bien des douleurs musculosquelettiques que des personnes souhaitant simplement prendre soin de leur santé au quotidien.

Séduit par l'esprit « village » de Neuilly-Plaisance, la proximité avec les familles et la qualité de vie de la commune, Mickaël Taieb apprécie particulièrement les liens de confiance qu'il tisse avec ses patients. « Ici, il y a une vraie vie de quartier et un environnement propice au bien-être », confie-t-il.

Pour préserver sa santé, il rappelle quelques gestes simples : marcher régulièrement, bien s'hydrater, rester en mouvement et prendre du temps pour soi. Des conseils qui, selon lui, participent au même équilibre que celui recherché dans sa pratique quotidienne.



**INFOS
PRATIQUES**



Votre avis compte !



Les bords de Marne votre idéal pour l'été prochain

L'été prochain, la Ville souhaite proposer des animations qui répondent à vos envies. Sport, culture, détente, nature, musique... Votre avis est essentiel pour construire un programme qui vous ressemble.

Comment participer ?

Scannez le QR code et répondez à notre questionnaire en quelques minutes. Vous pouvez le retrouver en ligne, ou en version papier dans nos points de distribution habituels (Bibliothèque, cinéma, Escapade ou mairie).

Sin Frontera

un coffee shop inspiré de la culture mexicaine

De Tijuana à Neuilly-Plaisance, comment est née l'aventure Sin Frontera ?

Tout commence à Madrid par une histoire d'amour entre Nicolas, Français, et Adonys, Mexicaine. Après une relation à distance, Nicolas rejoint Adonys au Mexique. À Tijuana, il découvre le café, mais surtout tout ce qu'il représente : **un moment qui rassemble et crée du lien.**

Face au mur qui sépare le Mexique des États-Unis naît alors une idée : ouvrir en France un café inspiré de la culture mexicaine, avec un nom qui dit tout : **Sin Frontera**, « **sans frontière** ». Une aventure à la fois amoureuse et entrepreneuriale !

Pourquoi avoir choisi Neuilly-Plaisance ?

Cette fois, c'est une histoire d'amitié ! Nous connaissons depuis longtemps Estelle et Valentin, de l'agence Valentimmo. Lorsque l'ancien local Léonidas s'est libéré, l'occasion était parfaite. Nous avons également rencontré M. le Maire, très favorable à notre projet et à l'arrivée d'un nouveau concept participant au dynamisme du centre-ville.

Notre envie : **proposer un lieu différent, donner envie de venir avenue Foch... et surtout d'y rester !**

Quelle ambiance avez-vous voulu créer ?

Un petit goût de Mexique, entre élégance et simplicité. Sin Frontera propose deux espaces : une salle principale pour une pause-café et, au fond, une ambiance plus feutrée

aux murs vert foncé, inspirée de la forêt tropicale mexicaine, où l'on peut aussi télétravailler grâce au Wi-Fi et aux prises.

La décoration fait également voyager avec des tenues traditionnelles et des objets venus directement du Mexique. Même notre merchandising est **Made in Mexico** : T-shirts, casquettes et sacs... cousus notamment par la maman d'Adonys !

Qu'est-ce qui fait la différence Sin Frontera ?

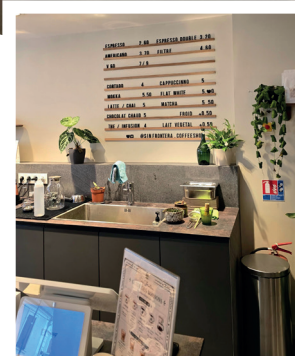
Le café est avant tout pour nous un moment de partage. Nous proposons des cafés de spécialité, mais aussi une expérience inspirée des habitudes mexicaines. Au Mexique, le café est un véritable rituel, que l'on accompagne volontiers d'un pain brioché.

Notre objectif est simple : **faire découvrir, partager et faire voyager... le temps d'un café.**

Et les Nocéens, ils sont au rendez-vous ?

Oui, et même au-delà de nos attentes ! Nous avons reçu beaucoup de Nocéens, mais aussi des habitants des villes voisines et des membres de la communauté mexicaine et latino d'Île-de-France.

Pour la suite, nous souhaitons faire vivre Sin Frontera au fil des saisons avec de nouvelles boissons et pâtisseries, mais aussi imaginer des ateliers créatifs, des privatisations ou des réunions. **L'aventure ne fait que commencer !**



SIN FRONTERA COFFEE SHOP

47 avenue du Maréchal Foch

Ouvert du mardi au samedi de : 8h - 17h30

Le dimanche de : 8h - 13h

Instagram : @sinfrontera.coffeeshop

Ils grandissent, leurs envies aussi

bienvenue au SPOT !

11-18 ans : un nouvel espace pour eux

Après l'école élémentaire et les centres de loisirs, l'entrée au collège marque une nouvelle étape. Les envies changent, les besoins aussi. On veut retrouver ses amis, avoir davantage de liberté, découvrir de nouvelles activités ou simplement disposer d'un lieu où se retrouver.

Avec le SPOT, la Ville accompagne aussi cette nouvelle étape. Destiné aux 11-18 ans, ce lieu jeunesse s'inscrit dans la continuité de l'accompagnement proposé aux enfants par Neuilly-Plaisance, tout en offrant aux adolescents un fonctionnement et un univers qui leur ressemblent davantage.

Pour les parents, c'est aussi l'assurance de savoir leur jeune accueilli dans un lieu municipal, avec une équipe présente pour l'écouter, l'accompagner et l'encourager dans ses projets, tout en lui permettant de gagner progressivement en autonomie.

Un lieu où chacun trouve sa place

Jeux vidéo et de société, BD, mangas, FabLab, créations numériques, Spot Cast, tournois, soirées à thème, sorties sportives ou culturelles... Au SPOT, chacun peut retrouver ce qu'il aime, mais aussi tester, découvrir et partager de nouvelles passions.



Le jeune n'est pas seulement consommateur d'activités : il peut proposer ses propres idées et les faire vivre. Podcast, vidéo, événement, projet artistique, culturel, sportif ou citoyen... l'équipe est là pour l'aider à passer de l'idée à l'action.



Après les cours... et pendant les vacances

Le SPOT accueille les jeunes après les cours et leur propose également un programme spécifique pendant les vacances : stages, sorties, mini-camps et séjours.

Cet été, les jeunes ont pris la direction de Sète, avec randonnée palmée, kayak, sorties en mer et activités nautiques. De quoi prendre l'air, découvrir, gagner en autonomie et surtout partager de beaux souvenirs.

Grandir, à son rythme

Avec le SPOT, Neuilly-Plaisance accompagne les jeunes à un âge où l'on commence à vouloir faire davantage par soi-même. Un lieu pour retrouver ses amis, expérimenter, créer et prendre confiance, dans un cadre adapté à leur âge.

Parce qu'à Neuilly-Plaisance, la Ville pense aux plus jeunes... mais aussi à ceux qui grandissent !

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions au SPOT s'effectuent directement sur l'Espace Citoyen de la Ville.

SPOT jeunesse - 30 rue des Cahouettes

Tél. : 06 26 71 42 18

Courriel : enfance-jeunesse@mairie-neuillyplaisance.com

HORAIRE DU SPOT

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au jeudi : 10h - 12h / 14h - 19h

Vendredi : 10h - 12h / 14h - 21h

1^{er} samedi du mois : 14h - 18h

Hors vacances scolaires :

Lundi, mardi, jeudi : 16h - 19h

Mercredi : 14h - 19h / Vendredi : 16h - 21h

1^{er} samedi du mois : 14h - 19h

Des premières minutes aux jours d'après

I la Ville mobilisée

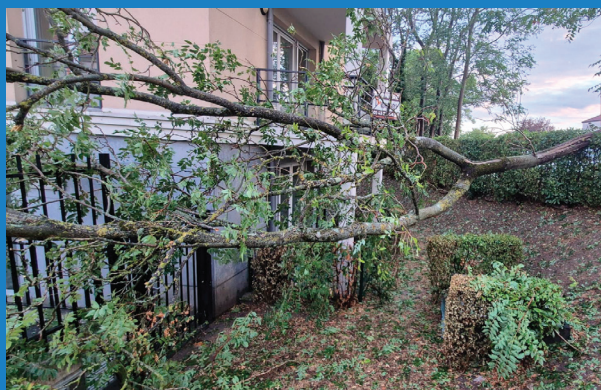
Après les violents orages qui ont touché Neuilly-Plaisance, les services municipaux se sont immédiatement mobilisés. Sécuriser, intervenir, dégager, mais aussi accompagner les habitants dans les jours qui suivent : face aux intempéries, la mission de service public se poursuit bien après le retour au calme.

Dès les premières minutes, les agents sur le terrain

Chaussées encombrées, branches et arbres fragilisés, espaces publics endommagés... Face aux conséquences des intempéries, les agents municipaux se sont mobilisés dès les premières minutes pour sécuriser les secteurs touchés, dégager les voies et intervenir sur les nombreux dégâts constatés.

Une mobilisation qui s'est poursuivie au fil des heures avec une priorité : **sécuriser l'espace public et permettre un retour à la normale le plus rapidement possible.**

Dans ces moments exceptionnels, le service public prend tout son sens. Réactivité, disponibilité et présence sur le terrain permettent d'apporter une réponse immédiate, au plus près des Nocéennes et des Nocéens.



Après l'urgence, l'accompagnement continue

Parce que les conséquences d'un épisode météorologique ne s'arrêtent pas lorsque l'orage s'éloigne, la Ville reste mobilisée pour accompagner les habitants dans les démarches qui peuvent suivre.

Face à l'ampleur des dégâts, **Monsieur le Maire a demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.**

La Ville a également engagé une démarche auprès de **Météo-France afin d'obtenir un certificat d'intempéries.** Ce document pourra être transmis aux Nocéennes et aux Nocéens qui en auraient besoin pour leurs démarches auprès de leur assurance.

Une mesure concrète pour faciliter les démarches et accompagner au mieux les habitants confrontés aux conséquences des intempéries.

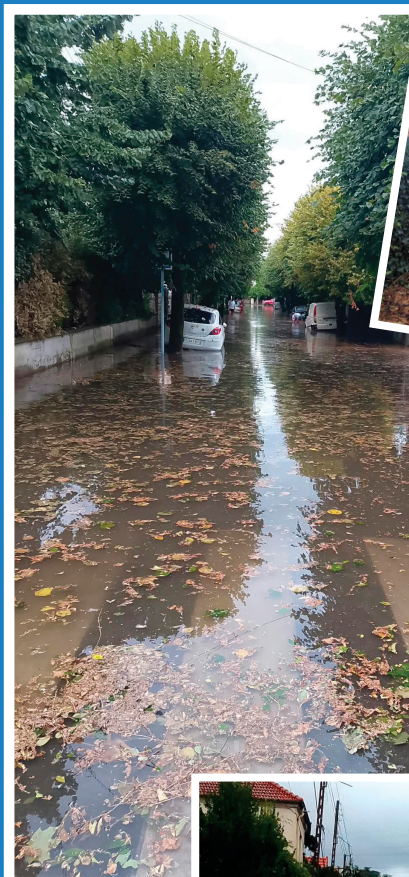




Même après l'orage, restons vigilants

Le retour au calme ne signifie pas nécessairement la disparition de tous les risques. Les sols gorgés d'eau peuvent notamment avoir fragilisé certains arbres ou certaines branches.

La Ville appelle donc chacun à **respecter les périmètres de sécurité**, à ne pas s'approcher d'une zone présentant un danger potentiel et à signaler toute situation nécessitant une intervention.



Un problème à signaler ?

La Ville reste joignable 24h/24 au : 01 43 00 96 16.

Des premières interventions aux démarches des jours suivants, une même priorité demeure : protéger, sécuriser et accompagner. Parce qu'être un service public de proximité, c'est être présent lorsque les Nocéennes et les Nocéens en ont besoin.



Les rendez-vous de septembre

Brocante 2026 : le rendez-vous des chineurs... et des jeunes vendeurs !

Le dimanche 20 septembre, l'avenue du Maréchal Foch retrouvera son effervescence à l'occasion de la traditionnelle brocante de Neuilly-Plaisance. Entièrement piétonnisée pour l'événement, le centre-ville accueillera des centaines d'exposants et des milliers de visiteurs venus chiner, vendre ou simplement profiter d'une journée conviviale.

L'an dernier, la manifestation avait une nouvelle fois confirmé son grand succès avec plus de 5 000 visiteurs et près de 300 exposants, faisant de ce rendez-vous l'un des temps forts de la rentrée nocéenne. Chacun y trouve son bonheur :

objets anciens, livres, jouets, vêtements, décoration ou encore pièces insolites changent de mains dans une ambiance chaleureuse.

Cette édition 2026 mettra également les plus jeunes à l'honneur avec le retour de la Brocante des Jeunes. Réservée aux Nocéens de 8 à 14 ans, elle permettra aux enfants de vendre leurs jeux, jouets, livres et autres objets d'occasion sur un espace spécialement aménagé devant le marché, avenue du Maréchal Foch. Une belle occasion de découvrir les valeurs du réemploi, d'apprendre à tenir un stand et de partager un moment en famille.



INFOS PRATIQUES

Brocante*
Dimanche 20 septembre
8h30 à 18h30
Avenue du Maréchal Foch

*Inscriptions complètes,
places sur liste d'attente

Brocante des Jeunes
14h30 à 18h30
Parking devant
le marché, côté Avenue
du Maréchal Foch

Forum de l'emploi : une journée pour saisir de nouvelles opportunités

À la recherche d'un emploi, d'une alternance ou d'une formation ? Le Forum de l'emploi de la Mission Locale de la Marne aux Bois est accueilli cette année par la ville de Neuilly-Plaisance et se tiendra le 24 septembre à la Salle des Fêtes, en partenariat avec France Travail.

Cet événement, ouvert à tous, permettra aux demandeurs d'emploi de rencontrer des recruteurs de secteurs variés et les acteurs de l'insertion professionnelle du territoire, découvrir des offres d'emploi, échanger sur leur projet et bénéficier de conseils personnalisés pour valoriser leur candidature.

Les équipes de France Travail et de la Mission Locale seront également présentes pour accompagner les jeunes et les adultes dans leurs démarches, qu'il s'agisse d'une recherche d'emploi, d'une reconversion, d'un projet de formation ou d'un accès à l'alternance.

Véritable temps fort de la rentrée, ce forum constitue une occasion privilégiée de créer un premier contact avec les employeurs, de développer son réseau et, pourquoi pas, de décrocher un entretien ou un futur contrat. Les participants sont invités à venir avec plusieurs exemplaires de leur CV afin de multiplier les échanges avec les entreprises présentes.



INFOS PRATIQUES

Judi 24 septembre
13h30 à 18h
Salle des Fêtes

Voirie, réseaux, gare RER



les chantiers de l'été

Tout au long de l'été, la Ville de Neuilly-Plaisance poursuit ses interventions sur la voirie, les trottoirs, les réseaux et la gare RER. Ces opérations répondent à un même objectif : entretenir l'espace public, sécuriser les déplacements et préserver durablement le cadre de vie des Nocéens.

Ligne 15 Est : la Ville défend ses chaussées

Pour alimenter les tunneliers de la ligne 15 Est au départ de Val de Fontenay, Enedis, mandaté par la Société des grands projets, doit poser à Neuilly-Plaisance un câble électrique de 20 000 volts.

La Ville soutient ce projet de transport, mais demande la remise en état intégrale des rues communales, sans coût supplémentaire pour les Nocéens.

Un engagement remis en cause

Lors des réunions préparatoires, la réfection complète des chaussées avait été annoncée à plusieurs reprises. Cette garantie a ensuite été limitée aux seules tranchées ouvertes par Enedis.

Le Maire a donc refusé de délivrer l'autorisation de voirie sans engagement écrit sur la remise en état intégrale des voies concernées.

Une procédure engagée par le préfet

Le préfet a demandé à la Ville de prendre l'arrêté autorisant les travaux. Après le rejet de son recours gracieux, une mesure de substitution préfectorale a été prise.

La Ville maintient sa demande de garanties et se réserve la possibilité d'exercer les recours utiles pour défendre le patrimoine communal et les intérêts des habitants, si les négociations engagées n'aboutissaient pas.

Réseaux : deux interventions programmées

SECTEUR RENOUILLÈRE / CAHOUETTES

Du **17 août au 11 septembre**, Enedis a renouvelé une alimentation électrique **rue des Morands, rue des Renouillères et rue des Cahouettes**. Le stationnement a été neutralisé progressivement, au rythme de l'avancement du chantier.

SECTEUR CHALET

Du **31 août au 25 septembre**, GRDF procédera au renouvellement d'une canalisation de gaz :

- rue du Dr Roux, entre la rue Poulet-Langlet et l'avenue du Chalet ;
- avenue du Chalet, entre la rue du Dr Roux et le n°7 de l'avenue du Chalet.

Le stationnement sera neutralisé au droit des travaux.

Gare RER : une intervention conduite par la RATP

Du **11 au 20 août 2026**, la RATP est intervenue dans la gare RER de Neuilly-Plaisance, notamment pour procéder au retrait de plusieurs éléments de menuiserie.

Durant l'intervention, les usagers ont été invités à suivre la signalisation temporaire et à respecter les cheminements mis en place.

Marquage routier : renforcer la sécurité des déplacements

La Ville conduit une campagne de remise en état du marquage routier dans l'ensemble des quartiers. Elle concerne notamment **les passages piétons, les marquages « STOP » et les « Cédez le passage » mais aussi les marquages cyclables**. Les interventions sont menées progressivement, secteur par secteur, afin d'améliorer la lisibilité et la sécurité de la voirie.

Entretien durablement l'espace public

Ces opérations s'inscrivent dans une politique continue d'entretien de l'espace public. Voirie, réseaux, cheminements piétons et signalisation font l'objet d'interventions coordonnées pour sécuriser les déplacements et préserver durablement le cadre de vie des Nocéens.

La Ville remercie les habitants pour leur compréhension et leur vigilance aux abords des chantiers.

À RETENIR – À l'occasion d'une rencontre avec le préfet, le 2 septembre dernier, la Ville a exigé une remise en état intégrale des chaussées, sans coût pour les Nocéens.



Grands projets, où en est-on ?

Ferme Terrisse, Piscine, Hôtel de Ville : plusieurs projets importants avancent à Neuilly-Plaisance. Si chacun se trouve aujourd'hui à une étape différente, tous doivent contribuer à faire évoluer les équipements municipaux et à répondre aux besoins des habitants. Tour d'horizon de leur état d'avancement.

Ferme Terrisse : place au déménagement à l'automne

La Ferme Terrisse entre dans une nouvelle phase. Le site doit accueillir plusieurs services municipaux, parmi lesquels le CMS, le CMASC, l'Escapade, le service de la Petite Enfance, le CCAS et l'École de musique.

Le déménagement des différents services pourra avoir lieu dans le courant de l'automne, mais n'impactera nullement la continuité du service public.

Pour préparer l'installation, l'achat de mobilier neuf est notamment prévu. Cette étape permettra d'aménager les nouveaux espaces en fonction des besoins des différents services et de leurs futurs usages.

La question de la réinstallation de la charrette – qui autrefois était une tonne à eau et servait à nettoyer les chaussées de la commune – est également envisagée. Celle-ci ne pourra toutefois être remise en place qu'une fois les travaux achevés et les ouvrages réceptionnés avec la maîtrise d'œuvre.





Piscine : le chantier entre dans sa dernière phase

Du côté de la piscine municipale, le chantier avance à grands pas. L'extension est désormais sortie de terre et le futur équipement prend progressivement sa forme définitive.

Les deux bassins sont aujourd'hui bien identifiables. Le bassin sportif de 25 mètres approche de sa phase de finition, avec la pose du carrelage, des plages et des différents ouvrages périphériques largement avancée. Le bassin d'apprentissage progresse également, tout comme l'espace balnéo et sa banquette jacuzzi intégrée.

Dans les locaux techniques, les équipements nécessaires au traitement de l'eau sont en grande partie installés : réseaux hydrauliques, pompes, filtration et traitement UV. La centrale de traitement de l'air ainsi que les réseaux de ventilation sont également en place.

À l'extérieur, le bardage métallique et les menuiseries sont largement posés. À l'intérieur, les vestiaires, les cabines, les espaces d'accueil et les différents aménagements prennent forme, avec notamment l'installation du plafond à lames aspect bois.

D'un montant total de 9,2 millions d'euros, ces travaux bénéficient de 4 276 000 euros de subventions obtenues par la Ville. Le reste à charge supporté par les Nocéens s'élève ainsi à 4 924 000 euros. Si les associations continueront de disposer de créneaux, compte tenu de cet important effort financier, une place plus large sera naturellement accordée aux activités et animations que la Ville propose directement aux habitants.

Le chantier entre désormais dans sa dernière phase. Une période de « marche à blanc » permettra de tester la filtration, le chauffage, la ventilation, le contrôle d'accès et la billetterie. La piscine devrait, si tout se déroule correctement, rouvrir après les vacances de la Toussaint et la Ville mettra tout en oeuvre pour accueillir les Nocéens dès les vacances de Noël.

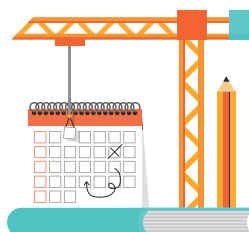
Hôtel de ville : une nouvelle étape en septembre

Le projet de rénovation et de modernisation de l'Hôtel de ville entre dans une nouvelle phase. La Ville a lancé une procédure pour trouver l'architecte qui réalisera les futurs travaux. Cinq candidats ont été retenus pour travailler sur le projet et proposer leur vision du futur bâtiment.

Une première étape de dialogue s'est tenue le 2 juillet dernier. Chaque candidat a ainsi pu présenter une première approche, avec des propositions différentes en matière d'aménagement et de réponse aux besoins de la Ville. Ces échanges ont également permis d'affiner le cahier des charges et de préciser les attentes programmatiques du projet.

Les cinq candidats doivent désormais remettre leurs propositions définitives le 10 septembre prochain. Ces offres détaillées feront ensuite l'objet d'une analyse et d'une phase de concertation, avant la sélection du candidat dont la proposition répondra au mieux au cahier des charges et aux besoins identifiés par la Ville.

Une fois le candidat retenu, le projet pourra entrer dans sa phase opérationnelle et laisser place aux travaux de rénovation et de réhabilitation de l'Hôtel de ville.



Trois projets, trois calendriers

Les prochains mois marqueront de nouvelles étapes pour ces trois projets : propositions finales pour l'Hôtel de Ville en septembre, dernières opérations et essais avant la livraison de la piscine au dernier trimestre 2026, et déménagement progressif des services vers la Ferme Terrisse à l'automne.

Trois projets, trois niveaux d'avancement, mais une même ambition : faire évoluer durablement les équipements de la Ville. Dans les prochains mois, les habitants pourront ainsi voir se concrétiser de nouvelles étapes, entre décisions, achèvement des travaux et installation des services.

Énergie

et si on payait moins cher en se regroupant ?

La Ville de Neuilly-Plaisance organise un achat groupé d'énergie : un dispositif pour le pouvoir d'achat des habitants et des petites entreprises du territoire. L'objectif : réaliser, grâce à la force du nombre, des économies sur les factures d'énergie, tout en sensibilisant aux enjeux énergétiques.

Des économies réalisables pour les anciens et les nouveaux participants !

En 2025, plus de 790 Nocéens ont économisé en moyenne un peu plus d'une mensualité par an. Les contrats d'électricité avec Gaz de Bordeaux prendront fin en décembre 2026 et ceux de gaz en juillet 2028. Pour prolonger ces tarifs et permettre à de nouveaux participants d'économiser, la Ville vous invite à participer à cette nouvelle édition.

Le prestataire ECODIGO accompagne la Ville

La Ville a choisi ECODIGO, spécialiste des achats groupés d'énergie, pour assurer un accompagnement continu des ménages dans leurs démarches.

Préinscription gratuite jusqu'au 31 octobre 2026

Les habitants et petites entreprises sont invités à se préinscrire à l'achat groupé d'électricité et de gaz.

La participation à l'achat groupé est gratuite et accessible à l'ensemble des Nocéens. Préinscrivez-vous avant le 31 octobre 2026 en ligne ou par téléphone.

Chaque inscrit recevra à partir du 16 novembre 2026 les offres lauréates et les démarches restantes. Chaque participant est libre d'accepter ou non les offres.

Etienne JALLET, Président d'ECODIGO ajoute : « Plus le nombre de participants sera élevé, plus nous aurons de poids auprès des fournisseurs pour obtenir les meilleurs prix. J'invite donc les habitants à se mobiliser de manière massive et à partager cette action auprès de leurs proches. »

Réunion d'information le 1^{er} octobre 2026 à 19h en salle des mariages.

INFOS PRATIQUES

Internet : neuillyplaisance.groupe.fr

E-mail : neuillyplaisance@groupe.fr

Tél. : 01 87 52 13 11

Réalisez des économies sur vos factures d'électricité et de gaz !



Préinscription gratuite et sans engagement jusqu'au **31 octobre 2026** sur :

neuillyplaisance.groupe.fr



À vos agendas

En 2026, la culture est une fois de plus au rendez-vous !

Après un été marqué par de beaux moments de convivialité, la saison culturelle reprend avec une programmation variée à la Bibliothèque, au Cinéma La Fauvette et à la Micro-Folie. Dès le mois de septembre vos rendez-vous favoris sont de retour !

Les rendez-vous qui reprennent :

Les plus jeunes retrouveront **L'Heure du conte**, animée par Thomas Josse, **samedi 12 septembre de 17h à 18h**, à la Micro-Folie.

Les amateurs de nouvelles technologies pourront participer aux **Mercredis du Numérique**, animés par le conseiller numérique Dimitri Delvin, mercredi 16 septembre de 14h à 15h, à la mezzanine de la Bibliothèque.

Les passionnés d'échecs ont également rendez-vous pour la reprise du **Club d'échecs** avec Christophe Hinneman, bibliothécaire :

➤ **Mercredi 30 septembre** : 15h30 - 17h, pour la séance enfants

➤ **Vendredi 2 octobre** : 19h - 20h30, pour la séance adultes

Les Coups de cœur de l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai

Chaque mois, votre cinéma vous invite à découvrir un film en avant-première dans le cadre des Coups de cœur de l'AFCAE. Cette opération, organisée à l'échelle nationale, est proposée par tous les cinémas adhérents à l'AFCAE.

Le principe est simple : le film est projeté à l'aveugle. Les spectateurs ne connaissent ni son titre ni son contenu avant le début de la séance. Ils ont simplement la certitude de découvrir un film inédit, présenté avant sa sortie en salles.

La sélection met à l'honneur des films Art et Essai, des œuvres remarquées dans les grands festivals, notamment à Cannes, mais aussi, à l'occasion, des films plus grand public.

L'objectif de ces séances est de permettre aux spectateurs de découvrir un film sans idée préconçue, sans être influencés par les critiques, les bandes-annonces ou le bouche-à-oreille. Une façon de retrouver le plaisir simple et authentique de la découverte, comme une véritable surprise de cinéma.

Des événements à ne pas manquer

À l'occasion des **Journées européennes du patrimoine**, le **samedi 19 septembre à 15h45**, le Cinéma La Fauvette proposera une séance exceptionnelle et gratuite en **35 mm** du film *La Tulipe noire* (1964), réalisé par Christian-Jaque, avec Alain Delon et Virna Lisi. Les spectateurs pourront également découvrir les coulisses de la projection grâce à une visite de la cabine et participer à un atelier. Une séance offerte par le Département, en partenariat avec Cinéma 93 et l'Office de Tourisme de la Seine-Saint-Denis.

➤ **Sur réservation (123 places)**

Autre rendez-vous à inscrire à votre agenda : **samedi 3 octobre à 15h30**, la Micro-Folie accueillera une conférence consacrée au **bouddhisme tibétain**, animée par Bernard Brangé, guide-conférencier.

➤ **Sur réservation (80 places)**

CONCOURS DE NOUVELLES

14^{ÈME} ÉDITION
JUSQU'AU 5 OCTOBRE

SUJET JEUNESSE :
ET SI...

SUJET ADULTE :
AU-DELÀ
DU MIROIR...



À vos plumes !

Le 14^e concours de nouvelles est lancé ! Cette année encore, la Ville invite les auteurs en herbe comme les passionnés d'écriture à laisser libre cours à leur imagination autour de deux thèmes inspirants.

➤ Enfants et adolescents (à partir de 7 ans) : « Et si... »

➤ Adultes (à partir de 18 ans) : « Au-delà du miroir... »

Les participants ont jusqu'au **5 octobre 2026** pour transmettre leur nouvelle, limitée à **4 pages dactylographiées maximum** (format A4, recto, sous Word).

Les textes peuvent être envoyés par courriel à :

concoursdenouvelles@mairie-neuillyplaisance.com ou déposés sur clé USB à la Bibliothèque municipale (11, rue du Général-de-Gaulle).

Retour sur un bel été culturel

Le 17 juillet, les Nocéens étaient nombreux à profiter du **Parc littéraire**, avant de partager un agréable moment lors de la **projection de cinéma en plein air**. Une soirée conviviale qui a confirmé l'attachement des habitants à ces rendez-vous culturels en plein air, mêlant découverte, détente et partage.



Projection du film Dragons, pour le cinéma en plein air.

Informations et réservations auprès de la Bibliothèque, du Cinéma La Fauvette ou de la Micro-Folie.

MERCI !

Mademoiselle PICHERY a été Directrice générale des services de la Ville. Après y avoir consacré plus de vingt et un ans de sa vie professionnelle, de 2005 à 2026, elle quitte aujourd'hui la collectivité, laissant l'empreinte d'un engagement fidèle, exigeant et profondément dévoué au service des Nocéens.

*Merci
pour tout !*



Retour en images



ZOOM SUR Juillet



14 juillet

Retransmissions du match France-Espagne

Le 14 juillet, les Nocéens se sont retrouvés dans la cour du Bel Air pour suivre ensemble la retransmission de la demie-finale de la Coupe du monde qui opposait la France à l'Espagne, sur grand écran.

Malgré une belle ambiance et le soutien du public, les Bleus se sont finalement inclinés face à l'adversaire. Une soirée conviviale et festive, placée sous le signe du sport et du partage.

17 juillet

Ciné plein air & Parc d'Attractions Littéraires



Le vendredi 17 juillet, la prairie du parc des Coteaux d'Avron a accueilli petits et grands pour une journée riche en découvertes. L'après-midi, le Parc d'Attractions Littéraires, organisé dans le cadre de Partir en Livre, a permis aux enfants de découvrir la lecture autrement à travers des histoires, des jeux et des animations autour des héros. Chaque participant est reparti avec un cahier de jeux d'été. Le soir, place au **ciné plein air** avec la projection de Dragons, précédée d'un quiz participatif proposé par l'équipe du Cinéma la Fauvette. Une belle soirée estivale, conviviale et familiale sous les étoiles !



25 juillet

L'agriculture à portée de main : l'étape de la moisson du blé

Le samedi 25 juillet, plus d'une cinquantaine de participants se sont retrouvés dans la prairie du parc des Coteaux d'Avron pour prendre part à la moisson du blé tendre, aux côtés de notre agriculteur partenaire.

Une matinée conviviale et pédagogique pour découvrir les différentes étapes, du champ jusqu'à notre table. La récolte permettra de produire l'équivalent de la farine nécessaire à la fabrication d'environ **1 000 baguettes**.

L'occasion également de découvrir les savoir-faire et traditions agricoles, notamment la tradition des **7 épis de blé**, symbole de bonheur, de prospérité et d'abondance.



29 juillet

Flash-mob du centre de loisirs Foch

Les enfants du centre de loisirs Foch ont enflammé la cour de la mairie avec un flash-mob plein d'énergie !

Après plusieurs ateliers de danse animés par les animateurs, ils ont présenté un magnifique spectacle, préparé avec enthousiasme et beaucoup d'investissement.

ZOOM SUR Août

7-8-9 août

Nuits des étoiles

La prairie du parc des Coteaux d'Avron a accueilli de nombreux Nocéens à l'occasion des Nuits des étoiles.

En famille ou entre amis, chacun a pu profiter d'un pique-nique, partager un moment convivial et surtout lever les yeux vers le ciel. Les plus passionnés avaient même apporté leur matériel d'observation pour admirer les étoiles et les étoiles filantes.



12 août **Éclipse**

Le 12 août, les Nocéens ont pu observer une belle éclipse solaire, avec près de 92% du Soleil occulté, autour de 20h17.

Pour permettre aux enfants des centres de loisirs de profiter du spectacle en toute sécurité, la Ville leur a offert des lunettes de protection spécialement adaptées à l'observation de l'éclipse pour prévenir des risques de brûlures oculaires. Un phénomène rare et spectaculaire qui a offert un joli moment de découverte et d'émerveillement, petits et grands ayant pu profiter ensemble de ce rendez-vous avec le ciel.

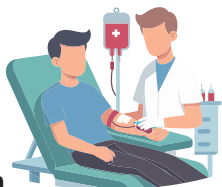


13 août **Don du sang**

Le 13 août, une collecte de sang a été organisée à Neuilly-Plaisance en collaboration avec l'Établissement français du sang (EFS).



De nombreux donateurs Nocéens se sont mobilisés pour participer à cette action solidaire. Chaque don peut contribuer à sauver des vies alors merci à toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps et de leur sang !



ZOOM SUR Tout l'été



Journées des centres

Des vacances riches en activités dans nos centres de loisirs. Pendant les vacances, les enfants des centres de loisirs de Neuilly-Plaisance ont profité d'un programme varié mêlant jeux, découvertes, créativité et spectacles.

À la MCJ, deux stages ont notamment permis aux enfants de s'initier à la danse et à la réalisation de courts-métrages. Dans les autres centres, les activités n'ont pas manqué : jeux d'eau, jardinage, ateliers créatifs, olympiades, chasse au trésor, sport ou encore grands jeux. Une nouvelle fois, les équipes d'animation ont proposé de beaux moments de partage et d'amusement pour permettre aux enfants de profiter pleinement de leurs vacances d'été.



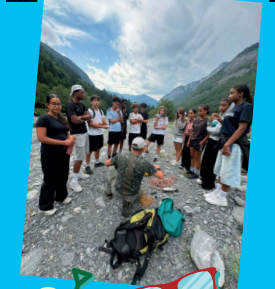
Séjours des centres

Cet été, les enfants et les jeunes des centres de loisirs de Neuilly-Plaisance ont profité de plusieurs séjours pour découvrir de nouveaux horizons et vivre de belles aventures.

À Saint-Georges-de-Didonne, les 8-10 ans de la MCJ ont enchaîné kayak de mer, pêche à pied, voile, baignades et visite du Zoo de La Palmyre.

À Sixt-Fer-à-Cheval, les enfants et adolescents ont profité d'un séjour sportif et nature avec randonnée, accrobranche, rafting, VTT, escalade et découverte astronomique.

Enfin, les jeunes du SPOT ont pris la direction de Sète pour une semaine au bord de la mer, entre paddle, kayak, sortie en mer, jet-ski et Aqualand. Des séjours placés sous le signe de l'aventure, de la découverte et du partage, pour des souvenirs qui resteront longtemps !



Retrouvez l'ensemble de nos **RETOURS EN IMAGES** sur :
nos réseaux sociaux.



Premiers secours



70 agents municipaux de l'enfance bientôt formés aux gestes qui sauvent

Crèches, écoles, accueils de loisirs... Chaque jour, des agents municipaux accompagnent les enfants **nocéens**. Pour renforcer leur capacité à réagir face aux situations d'urgence, la Ville poursuit depuis 2023 un important programme de formation aux premiers secours.

Le 27 mai dernier, une session de sensibilisation aux gestes qui sauvent, organisée avec les sapeurs-pompiers de Neuilly-sur-Marne, a permis à plusieurs agents municipaux, notamment de la Police municipale, d'acquérir les bons réflexes : protéger, alerter et porter assistance en attendant l'arrivée des secours.

70 nouveaux agents formés en 2026

La démarche se poursuit avec **70 agents municipaux supplémentaires qui bénéficieront d'une formation PSC (Premiers Secours Citoyen) entre octobre et décembre 2026.**

Ces formations concernent en priorité des agents qui travaillent au quotidien auprès des enfants, notamment au sein des directions de la **Petite Enfance, de l'Enfance-Jeunesse et de l'Éducation.**

L'objectif est simple : permettre aux professionnels qui encadrent et accompagnent les enfants de savoir réagir rapidement et efficacement en cas de malaise, de chute, d'étouffement, de brûlure ou de tout autre incident.

Plus de 230 formations dispensées aux agents

Cette nouvelle campagne s'inscrit dans une démarche engagée depuis plusieurs années. **Au total, depuis 2023, plus de 236 formations ou sensibilisations aux premiers secours ont été dispensées à des agents municipaux.**

Les formations PSC de 2023 concernaient déjà principalement les agents de l'Enfance-Jeunesse, de l'Éducation et des Crèches. En 2025, **37 agents ont notamment bénéficié d'une formation spécifique aux secours nourrisson-enfant**, particulièrement adaptée aux professionnels de la Petite Enfance.

Des réflexes essentiels au quotidien

La formation PSC permet d'apprendre à **protéger une victime et son environnement, alerter les secours et réaliser les premiers gestes d'urgence.** Les agents sont notamment formés à la prise en charge d'un malaise, d'une hémorragie, d'un étouffement ou d'un traumatisme, ainsi qu'à la pratique de la position latérale de sécurité, du massage cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur.

Former les agents qui accompagnent les enfants au quotidien, c'est renforcer la sécurité des jeunes Nocéens et permettre à chacun d'être mieux préparé face à l'urgence.

En octobre

Neuilly-Plaisance se mobilise

OCTOBRE ROSE Ensemble pour la santé des femmes



À Neuilly-Plaisance, Octobre Rose est devenu, au fil des années, un rendez-vous incontournable placé sous le signe de la solidarité et de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Pour cette nouvelle édition, la Ville se mobilise aux côtés d'Horizon Cancer, avec une programmation mêlant prévention, sport, convivialité et engagement associatif.

En 2025, de nombreuses associations nocéennes se sont mobilisées pour

soutenir la cause du ruban rose : MDB, le Karaté Club, le Lions Club, le NPS Pentathlon, le Club Photo, Nacao Capoeira, Esprit Badminton, NPS Basketball ou encore NPS Judo ont répondu présents.

L'an dernier, comme les années précédentes, la Ville organisait la Marche Rose avec l'association Mille Pattes. Forte de son succès, celle-ci revient de nouveau cette année le **17 octobre** pour une nouvelle édition placée sous le signe de la solidarité.

Un cross sera également organisé au parc des Coteaux d'Avron. Ouvert et adapté à toutes les générations, ce rendez-vous permettra de conjuguer sport, convivialité et soutien à la lutte contre le cancer du sein.

Grâce à la mobilisation des associations et des Nocéens, cet élan de solidarité



avait permis de récolter **2 220 euros en 2025** au profit de cette cause. Une belle preuve de générosité qui encourage la mobilisation pour cette nouvelle édition d'Octobre Rose.

En 2026, soyons encore plus nombreux à soutenir la recherche et le dépistage pour la santé des femmes !

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Rendez-vous sur les réseaux sociaux de la Ville et sur le site internet : www.mairie-neuillyplaisance.com

SEMAINE BLEUE Neuilly-Plaisance met ses aînés à l'honneur



La Semaine Bleue constitue désormais elle aussi un rendez-vous bien installé à Neuilly-Plaisance. Consacrée aux aînés, elle vise à porter un autre regard sur le vieillissement, à valoriser la place des seniors dans la vie locale et à favoriser les rencontres entre générations. La Ville participe chaque année à cette manifestation, traditionnellement organisée durant la première semaine d'octobre.

Après une première édition en 2022, la Semaine Bleue nocéenne s'est poursuivie avec une programmation de plus en plus riche. En 2024, elle s'était déroulée autour du thème « Bouger ensemble pour entretenir la flamme », avec notamment une **croisière sur la Marne**, une **découverte de l'impressionnisme à la Micro-Folie**, une **lecture publique**, une **balade urbaine avec le Mille-Pattes** et un **bal musette**.

En 2025, la Ville avait poursuivi cette dynamique avec une troisième édition. Le programme comprenait notamment un film-débat sur les aidants, un thé dansant, une après-midi ludique intergénérationnelle, un quiz musical, une séance

de Qi Gong et une grande déambulation dansée conclue par une performance de hip-hop dans la cour de la Mairie.

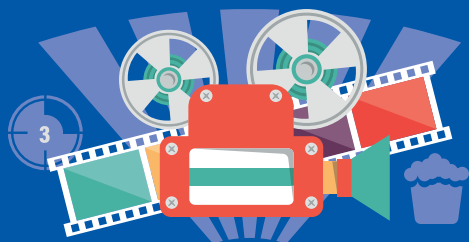
Pour 2026, la programmation **du 5 au 10 octobre** promet une fois encore de beaux moments : thé dansant, balade avec le Mille-Pattes, animation intergénérationnelle, atelier « Les gestes qui sauvent » avec les pompiers, séance de cinéma et atelier de batucada.

**RETROUVEZ
TOUTES
LES INFOS
ICI →**



agenda

À Neuilly-Plaisance, la culture est accessible lors d'animations, d'ateliers et de grands événements gratuits.



Patrimoine (GPGE visite)

Projection d'un film + visite du cinéma

📅 Samedi 19 septembre

🕒 À partir de 15H45

📍 Cinéma la Fauvette

Inauguration du Parc à chiens

📅 Samedi 19 septembre

🕒 10H30

📍 Chemin de Montgomery, Parc des Coteaux d'Avron



Apéro du Maire

📅 Dimanche 20 septembre

🕒 11H à 12H30

📍 L'art du Bien-être



Brocante

COMPLET

📅 Dimanche 20 septembre

🕒 8H30 à 18H30

📍 Avenue du Maréchal Foch



Brocante des Jeunes

COMPLET

📅 Dimanche 20 septembre

🕒 14H30 à 18H30

📍 Parking devant le marché, côté Avenue du Maréchal Foch



Forum de l'emploi

Mission locale et France Travail

📅 Jeudi 24 septembre

🕒 13H30 à 18H

📍 Salle des Fêtes





Club d'échecs

Club enfants

 30 septembre

 15H30 à 17H

 Bibliothèque

Club adultes

 2 octobre

 19H à 20H30

 Bibliothèque



Simulateur de Vol

Conseil des Jeunes

 Samedi 3 et
Dimanche 4 octobre

 30 rue des Cahouettes

(Inscription sur le site
de la Ville à partir
de 25 septembre)



Semaine Bleue

 Du 5 au 10 octobre

 Neuilly-Plaisance



Octobre rose

Salon du Bien-être

 10 et 11 octobre

 Salle des Fêtes

Marche Rose

 17 octobre

 Départ cour
de la Mairie

Halloween

 Samedi 31 octobre

 10H à 12H et 14H à 18H

 Salle des Fêtes





Rénovation énergétique

taxe foncière : une aide concrète pour les propriétaires

À partir du 1^{er} janvier 2027, la Ville de Neuilly-Plaisance met en place une nouvelle mesure en faveur de la transition énergétique. Les propriétaires réalisant des travaux de rénovation énergétique dans leur logement pourront bénéficier d'une exonération à hauteur de 50 % de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), sous certaines conditions. Cette mesure, votée par le Conseil municipal, s'appliquera pendant trois ans.

Cette exonération concerne les logements achevés depuis plus de dix ans ayant fait l'objet de travaux visant à améliorer leurs performances

énergétiques. L'objectif est double : accompagner les habitants dans la rénovation de leur patrimoine et contribuer à la réduction des consommations d'énergie sur le territoire.

Pour être éligibles, les dépenses de rénovation devront atteindre :

- 10 000 € minimum au cours de l'année précédant la première année d'application de l'exonération ;
- ou 15 000 € minimum sur les trois années précédant cette même année.

Les travaux concernés sont ceux définis par le Code général des impôts et portent notamment sur les équipements et prestations de rénovation énergétique (hors travaux d'entretien).

Cette décision s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'accompagner les Nocéens dans leurs projets de rénovation tout en favorisant des logements plus économes en énergie.

Plus d'infos sur : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R72897>



Le saviez-vous

Année électorale 2027 Êtes-vous sûr(e) de pouvoir voter ?

À l'approche d'un scrutin, quelques vérifications peuvent vous éviter de mauvaises surprises le jour du vote.

✓ Vérifiez votre inscription.

Rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

En quelques clics, vous pouvez connaître votre bureau de vote, votre numéro national d'électeur et vérifier que votre inscription est bien enregistrée. Pensez à renseigner tous vos prénoms bien orthographiés dans l'ordre de votre état civil, sans quoi la recherche peut ne pas aboutir.

✓ Vérifiez votre état civil.

Une erreur sur votre nom, vos prénoms ou votre date de naissance peut compliquer les démarches. En cas d'anomalie, rapprochez-vous du service afin de faire mettre votre situation à jour.

✓ Vous changez d'adresse ?

Vous déménagez à Neuilly-Plaisance : pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Vous changez d'adresse au sein de Neuilly-Plaisance : signalez votre nouvelle adresse afin d'être rattaché au bon bureau de vote.

Vous quittez Neuilly-Plaisance pour une autre commune : inscrivez-vous dans votre nouvelle commune. Votre radiation des listes électorales de Neuilly-Plaisance sera effectuée automatiquement.

✓ Carte électorale perdue ?

Pas d'inquiétude : elle n'est pas indispensable pour voter. Une pièce d'identité suffit.

✓ Une première inscription ?

L'inscription est automatique pour tous les nouveaux majeurs, mais elle peut être effectuée en mairie, à l'aide d'un formulaire Cerfa, ou en ligne. Hors cas particuliers, deux documents sont nécessaires : une pièce d'identité en cours de validité (ou périmée depuis moins de cinq ans) et un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'énergie, abonnement internet, quittance d'assurance habitation, avis d'imposition...).

Conseil : N'attendez pas les derniers jours avant un scrutin pour vérifier votre situation électorale : quelques minutes suffisent pour vous assurer de pouvoir voter sereinement.



Vide grenier, brocante Plus besoin de déclarer en mairie

Depuis le 28 mai 2026, la loi n° 2026-403 du 26 mai 2026 supprime l'obligation de déclarer en mairie les ventes au déballage (vide-greniers, brocantes...) organisées chez des particuliers ou sur des voies privées.

Attention : cette simplification ne concerne pas les manifestations organisées sur le **domaine public communal**. Dans ce cas, une **autorisation d'occupation du domaine public** reste obligatoire

et doit être demandée en mairie avant l'événement. Le formulaire est disponible dans la rubrique « **Démarches administratives** » du site de la Ville. La loi supprime également la déclaration préalable pour les **ventes en liquidation** des professionnels.

Pour toute question sur votre projet ou les démarches à effectuer, contactez le service des **Affaires générales** sur le site de la Ville.



Hommages

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès, à quelques jours d'intervalle, de deux anciens combattants, membres d'associations mémorielles : **Pierre Cathelinaud et Alain Moine.**



Toute la vie de M. Cathelinaud a été étroitement liée à Neuilly-Plaisance. De sa naissance en octobre 1933 à son décès le 11 août à l'âge de 92 ans, il est demeuré Nocéen.

C'est également dans notre ville qu'il a exercé durant toute son activité professionnelle. Les plus anciens Nocéens se souviendront certainement de son magasin d'horlogerie-bijouterie-optique situé 20 avenue Foch, à proximité de la salle des fêtes. Cette boutique, ouverte en 1926 par son père, est d'ailleurs, encore aujourd'hui, une joaillerie.

En 1961, Pierre Cathelinaud épouse Pierrette, elle aussi Nocéenne. Ensemble, ils ont tenu le commerce familial jusqu'à leur départ en retraite en 1997.

Au milieu des années 1950, M. Cathelinaud effectua son service

militaire à Libourne avec une prolongation en Afrique du Nord (Maroc). En souvenir de son engagement, il a ensuite exercé durant de nombreuses années les fonctions de secrétaire adjoint de la section nocéenne de l'Union Nationale des Combattants. Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la Médaille de la Reconnaissance de la Nation et de la Médaille de l'UNC récompensant son engagement dans cette association. Il a également participé à de nombreuses cérémonies commémoratives et avait encore tenu à être présent et à lever les couleurs le 18 juin 2025.

Discret et profondément attaché à sa ville, Pierre Cathelinaud laissera le souvenir d'un homme altruiste, généreux et profondément humain. Avec son épouse disparue en 2025, il résidait rue Gabriel Péri.

A leur deux enfants Joël et Michel et à son petits fils, nous présentons les plus sincères condoléances de la municipalité.



Alain Moine nous a quittés le 15 août à l'âge de 96 ans. Pilote dans l'armée de l'air, il servira de 1951 à 1957 en Afrique du Nord, notamment au

Maroc. Il aura en particulier l'honneur de transporter le futur roi Mohammed V. Sa bravoure lui vaudra l'attribution de la médaille militaire. Il était également titulaire de la Croix du Combattant et des médailles de l'UNC, de la FNACA ou du Souvenir français.

Revenu à la vie civile, Alain Moine entamera une carrière à Air France au cours de laquelle il exercera les

fonctions de chef d'escale en Asie. Fidèle à son engagement, il fera partie de nombreuses années de la section nocéenne de l'Union Nationale des Combattants dont il sera le trésorier durant de nombreuses années. Attaché au devoir de mémoire, il participait régulièrement aux commémorations patriotiques.

Alain Moine s'installera à Neuilly-Plaisance, rue Raspail, avec son épouse Simone en 1990. Investi dans la vie de la paroisse, il participait chaque année à l'organisation de la kermesse. Discret, altruiste et toujours au service des autres, il sera de nombreuses années bénévole à Emmaüs et au Secours Catholique.

Nous présentons à son épouse nos plus sincères condoléances.

état civil



Naissances

MENDES PEREIRA Angele
PORTEU Lyam, Jean-Claude, Hussam
TETIER Lucas
NAVARATHNAM Ivinaah
PALMACCI Alessio, Lucas, Andrea
GUERRA Gabriella
D'ALMEIDA Liana
LIGALI Olamidé
IMBERT Lucas
CISSE Aminata
LADRAA Mikail
DECOUT TOMASSO Elydjah
LAUDE Eliyah
MAHARAJ Anira
TERKI Ansel
COTTRANT Judith
EL GHARBI Mesk
BELHOCINE Liyanna
REBELO LESAGE Anaya
SOJANE Janani
BANE Fatima
TASHI TSANG Khechok
BARROSO ALVES BECHAUD Gabriel
TARTÈS GOUPIL Mio



Mariages

M. VINCENT Romuald et **M^{me} DUCASSE** Hambareen
M. LEBEAUT Roméa et **M^{me} BRANDSTÄTT** Elisa
M. BAUDIC Julien et **M^{me} TATARD - LOTODÉ** Maëllenn
M. AIDLI Yanis et **M^{me} SARR** Seynabo
M. BENJELLOUN Anass et **M^{me} OUHA** Saloua
M. AKLOUCHI Youcef et **M^{me} MADACI** Seliha
M. GNANAPIRAGASAM Jonathan et **M^{me} JESU RASA** Virginie
M. EZZOUHRI Hicham et **M^{me} CABUKA** Tatiana
M. LAKHNACHFI Nabil et **M^{me} SCHÖNING** Astrid
M. DÉPRUNEAUX Pierre et **M^{me} NORDMARK** Marit
M. COTTRANT Audric et **M^{me} DUBOIS-SIBERT** Oriane
M. PILLOUD Sylvain et **M^{me} BOLESZAWSKI** Claire
M. SERVIGNAT Franck et **M^{me} MÉRY** Isabelle
M. IRLANDE Pascal et **M^{me} SENG** Hélène
M. SIRAVO Fabrice et **M^{me} POUILLOT** Agnès
M. OUMAROU GOGÉ Amadou
et **M^{me} MOUSSA RABIOU KALLA** Hamsatou
M. BEEHARRY Girish et **M^{me} NANDOO** Nawida
M. DEVOS Gregory et **M^{me} JOCHEL** Samantha
M. NGUYEN Quoc Anh et **M^{me} TRAN** Phuong Nhi
M. GIOVANELLA Romain et **M^{me} COANGA** Apoline



Décès

M^{me} RIMA veuve **BOTTICCHIO** Geneviève, 94 ans
M. OGER Jean-Jacques, 66 ans
M^{me} RAY veuve **BELLEMÈRE** Huguette, 94 ans
M. DELISLE Bernard, 77 ans
M^{me} SODUPÉ veuve **MARTINEZ** Elvira, 90 ans
M. CATHELINAUD Pierre, 92 ans
M^{me} BELIN veuve **GIRARDIN** Lucette, 96 ans
M^{me} ONG épouse **LY Kim Ban**, 71 ans
M^{me} BONDON épouse **RAFFAELLI** Annick, 75 ans
M^{me} CHABABE Mounia, 52 ans
M. POILVERT Claude, 87 ans
M^{me} QUÉMARD veuve **BORGATO** Gisèle, 91 ans
M^{me} LOISEAU Éric, 71 ans
M^{me} GIRARD Michèle, 72 ans
M. GUIBERT Claude, 86 ans
M. CAVIER Arnaud, 51 ans
M. DECLERCQ Patrick, 64 ans
M. CONAN Gildas, 60 ans
M. BUNET Thérèse, Robert, 93 ans

Agir, protéger, tenir bon

La rentrée sépare les paroles des actes. Pendant que certains découvrent les dossiers au rythme de leurs publications, notre majorité travaille. Tout l'été, nos écoles ont été rénovées et sécurisées pour accueillir élèves et personnels dès le 1^{er} septembre. Le Maire est allé vérifier l'avancement des opérations. Notre méthode ne change pas : être sur le terrain et transformer nos engagements en résultats. Nous préférons toujours le bruit des travaux au vacarme stérile des oppositions !

Agir, c'est aussi protéger. Notre Police municipale a été mobilisée sans relâche contre les stationnements dangereux et pour la sécurité routière. Derrière chaque contrôle, il y a un piéton protégé, un enfant plus en sécurité, un quartier plus sûr. Malgré les attaques de faux comptes sur les réseaux sociaux et les polémiques fabriquées pour nier notre action, les faits demeurent. Nous remercions nos policiers municipaux pour leur professionnalisme.

Il n'existe pas de « petite » délinquance pour ceux qui la subissent. Rodéos, tirs de mortier, stupéfiants ou protoxyde d'azote ne sont pas de simples « incivilités » : ils empoisonnent la vie des habitants. Pourtant, la gauche du désordre persiste à excuser les fauteurs de troubles, à soupçonner les policiers et à dénoncer l'autorité plutôt que ceux qui la défient. Cette gauche de la complaisance, toujours riche en excuses pour les délinquants mais pauvre en solutions pour leurs victimes, a perdu tout contact avec le quotidien. Pour nous, l'autorité est la première protection due aux citoyens honnêtes.

Cette même fermeté guide notre bras de fer avec ENEDIS et la Société des grands projets. Pour alimenter la future ligne 15 Est, un câble électrique doit traverser plusieurs voies communales. Un engagement clair avait été pris : les chaussées ouvertes seraient intégralement refaites. C'était la moindre

des choses, car les Nocéens n'ont pas à payer demain les économies réalisées aujourd'hui par de puissants opérateurs.

Mais cette promesse a été retirée. Et plutôt que d'exiger d'ENEDIS qu'il respecte sa parole, l'État a choisi de contraindre la Ville. Nous avons refusé de signer l'autorisation de travaux ; le préfet a engagé une procédure de substitution pour permettre le passage en force. Voilà donc une commune sommée de céder, tandis qu'un grand opérateur pourrait renier ses engagements sans conséquence. C'est inacceptable. Nous engagerons tous les recours nécessaires pour protéger nos chaussées et les contribuables nocéens.

Cette affaire révèle une conception inquiétante des relations avec les communes : les contraintes et les factures pour les collectivités, les facilités pour les grands opérateurs. Une ville n'est ni une chambre d'enregistrement ni une variable d'ajustement. L'État ne peut pas être fort avec les communes et faible avec ENEDIS. Lorsque certains élus d'opposition choisissent prudemment le silence pour ne déplaire à personne, notre majorité choisit de défendre Neuilly-Plaisance.

Dans le centre-ville, les travaux d'assainissement se poursuivent. Nous assumons leurs contraintes, informons et accompagnons commerçants et riverains. Certains cultivent les inquiétudes ; nous apportons des solutions.

Écoles, sécurité, travaux, cadre de vie : notre cap est clair. Agir sans gesticuler, protéger sans trembler et tenir bon lorsque les intérêts des Nocéens sont menacés. C'est ainsi que nous défendrons l'exception nocéenne, l'âme de notre Ville et l'esprit de notre Village.

■ *Les élus du groupe majoritaire*

Mieux se préparer ensemble (Réserve citoyenne et système d'alerte)

Une réserve citoyenne : Les violents orages qui ont frappé Neuilly-Plaisance récemment nous rappellent à quel point notre ville peut être vulnérable face aux événements climatiques extrêmes. Dans ces moments, les services municipaux sont en première ligne. Mais ils ne peuvent pas tout faire seuls. C'est pourquoi nous revenons sur l'une de nos propositions de campagne : **la création d'une Réserve citoyenne communale.**

Il s'agit de permettre aux habitant.e.s qui le souhaitent de se mobiliser, sur la base du volontariat, pour venir en soutien de la collectivité lors de situations exceptionnelles : intempéries, inondations, épisodes de canicule, événements majeurs... Aider à sécuriser un équipement, participer à des opérations de solidarité, accompagner les personnes les plus fragiles, relayer les informations utiles : chacun.e peut avoir un rôle à jouer. Une Réserve citoyenne, c'est aussi créer du lien entre les habitant.e.s et renforcer notre capacité collective à faire face aux crises, afin de faire de la solidarité et de l'entraide une véritable force collective à Neuilly-Plaisance.

Un Système d'alerte et d'information par sms : Les événements extrêmes du type de ceux des 18 juin et 27 août derniers risquent de se reproduire, nous ne pouvons pas laisser les Nocéens et les Nocéennes sans alerte ni information en temps réel. Nous proposons la mise en place d'un système d'alerte et d'information communal par sms pour l'ensemble des habitant.e.s de la ville. Ce système d'alerte communal par sms fonctionnerait en amont ou même lors d'événements tels que tornades, inondations ou orages de grêle. Une alerte diffusée à grande échelle même 10 minutes avant l'événement permettrait de prévenir de nombreux dommages aux biens, et le cas échéant, aux personnes. Ces propositions s'inscrivent dans notre réflexion plus globale pour une véritable stratégie municipale de prise en compte du changement climatique.

■ *Les élus Inventons Demain – Olivier Prigent, Marie Le Bail, Marc Robichon (Nous vous accueillons chaque samedi de 16h à 17h30 à notre permanence au 6 bis, rue du Général de Gaulle – inventonsdemainnp@gmail.com)*

Opportunisme débridé versus courage politique : le mandat de trop

Le 2 juin, les Nocéens étaient conviés à une réunion sur la révision du plan de circulation, initiative présentée comme participative, mais qui suscite un scepticisme croissant. Les précédentes concertations, notamment sur le plan vélo, ont laissé un goût amer : contributions ignorées, mesures structurantes abandonnées à la veille des élections, décisions finales prises sans transparence.

Aujourd'hui, les tensions s'accumulent. Circulation de transit intense, poids lourds dans des rues inadaptées, insécurité pour les piétons, nuisances sonores et pollution : le diagnostic est largement partagé. Pourtant, aucune orientation claire n'est posée. Ni remise en cause du stationnement alterné, ni stratégie assumée à l'échelle intercommunale, ni vision cohérente du partage de l'espace public. À cela s'ajoute une méthode contestable : faire porter aux habitants la responsabilité de proposer et de trancher, sans leur

donner les moyens d'une décision éclairée. Cette apparente démocratie participative masque en réalité une absence de choix politique.

Gouverner, c'est arbitrer dans l'intérêt général, pas organiser l'hésitation. Les mêmes logiques se retrouvent ailleurs : urbanisation contestée avant les élections, écoles sous tension, services fragilisés. À chaque fois, les alertes sont minimisées, les mobilisations disqualifiées, et les décisions retardées. L'usure du pouvoir se traduit par une incapacité à affronter les enjeux. Flatter les intérêts particuliers, récupérer les sujets sans les traiter, écarter les voix critiques : ce n'est pas du courage politique.

■ *La Gauche Nocéenne Citoyenne (Contactez-nous : contact@gnc-org.org)*

POUR TOUTES VOS DEMANDES UN SEUL CONTACT

CONTACT@MAIRIE-NEUILLYPLAISANCE.COM

TOUTES VOS DEMANDES SONT ENREGISTRÉES,
ORIENTÉES VERS LE SERVICE COMPÉTENT
ET SUIVIES JUSQU'À LEUR TRAITEMENT. 

UNE DÉMARCHE SIMPLE POUR DES RÉPONSES
PLUS RAPIDES ET EFFICACES.

**QUEL QUE SOIT
LE SERVICE**

SERVICES TECHNIQUES,
DIRECTION DES SPORTS,
AFFAIRES SCOLAIRES,
ETC